

Affaire Bettencourt : la juge Prévost-Deprez relaxée



La justice n'a pas été en mesure de démontrer que les messages envoyés par la magistrate contenaient des informations sur la perquisition.

La juge de Nanterre Isabelle Prévost-Deprez a été relaxée ce jeudi par le tribunal correctionnel de Bordeaux. La magistrate était poursuivie pour "violation du secret professionnel" dans le cadre de l'affaire Bettencourt. La juge était soupçonnée d'avoir communiqué par SMS à deux journalistes du Monde, Gérard Davet et Jacques Follorou, les éléments d'une perquisition au domicile de l'héritière de L'Oréal le 1^{er} septembre 2010. Elle risquait 5000 euros d'amende.

Si Isabelle Prévost-Deprez a bien reconnu avoir adressé des SMS aux journalistes en question, elle a nié les avoir informé de la perquisition. La justice a finalement déclaré que les contacts avérés entre la juge et 18 journalistes de différents médias ne pouvaient permettre de déduire "que le contenu [de ses contacts] concerne les procès verbaux d'auditions".